

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Paris-Touraine: Trois mois, 13.50 Six mois, 26.00 Un an, 50.00

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-de-Victoires, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annances: la ligne, 25 c. Réclames: " 30 c. Faits divers: " 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

BOURSE DE PARIS DU 13 MARS

Table with columns: Valeurs, Cours au jour, Cours précéd. Rows include 3 0/0 amortissable, Rente 3 0/0, Rente 5 0/0, etc.

BOURSE DE PARIS (Bourse gouvernementale)

Table with columns: Valeurs, 13 MARS, 12 MARS. Rows include 3 0/0, 4 1/2 0/0, Emprunts 5 0/0.

Services particuliers du Journal de Roubaix

Table with columns: Act. Banque de France, Société générale, Créd. f. de France, etc.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Change sur Londres, 4.80 1/2 change sur Paris, 5.15 1/2; Café good fair, (livraison) 13 1/8; Café good cargoes, (livraison) 13 3/8; etc.

ROUBAIX, 13MARS.

BULLETIN DU JOUR

L'Ami du Progrès a bien voulu répondre à la question que nous lui avions posée à diverses reprises. Il nous a déclaré que la phrase citée récemment par nous, n'avait pas trahi sa pensée. Il demeure convaincu — et il nous le dit, — qu'il n'en peut rien avoir de commun entre l'Eglise et la République.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 14 MARS.

LA CROIX DE MOUGUERRE

PAR CLAUDE CHANDENOUX XXIII (SUITE)

Une très jolie brune avançait son cahier d'un air souriant, tant elle avait conscience d'avoir fait un travail méritoire. L'ajustement du cahier prit le cahier, en déplaçant un peu le cahier, la mit en quatre pages. Elle se pencha et détourna ses yeux fâchés de la petite étouffée.

de la suppression du budget des cultes. Son programme et celui de ses inspirateurs est par conséquent absolument conforme sur ce point aux programmes les plus radicaux et les plus révolutionnaires exposés dans les réunions électorales de Paris et de Lyon.

Nous en prenons acte, et nous réservons de rappeler en temps opportun à notre confrère et à ceux qui acceptent l'avenir son patronage, ses récentes et formelles déclarations. Si nous attachions une réelle importance à les obtenir, c'est qu'à notre avis, nous sommes entrés, depuis le mois de janvier, dans une phase nouvelle.

Depuis les dernières affirmations de la volonté du corps électoral, depuis la retraite du maréchal de Mac-Mahon, nous n'avons plus à discuter des préférences de forme gouvernementale. La République existe; elle n'est plus seulement un fait, elle est la Loi. La question qui se pose maintenant est celle-ci: cette République doit-elle être conservatrice et chrétienne? ou bien doit-elle être radicale et révolutionnaire?

L'Ami du Progrès se prononce pour cette dernière alternative. Il nous prouve ainsi combien nous avions raison, quand nous soutenions naguère que, pour lui et pour ses amis, la République n'était qu'un moyen pour arriver à ce but: la destruction des principes chrétiens et conservateurs, au profit des doctrines maçonniques et révolutionnaires.

Longtemps, les organes roubaixiens du radicalisme ont caché leurs véritables aspirations. Dans ce pays fœnicement croyant, on savait le succès impossible sans cette prudente dissimulation. Il fallait d'abord obtenir le moyen et, pour cela, raboter autour du drapeau de la République, le plus d'adhérents possible; il fallait enlever de haute lutte toutes les situations électorales. Beaucoup d'électeurs et — qui sait? — bien des candidats peut-être, se sont laissés prendre à cette habileté qu'on juge désormais inutile.

L'Ami du Progrès, dirigé par le vénérable de la Loge maçonnique l'Etoile du Nord, a du moins la loyauté de ne plus vouloir de ces voiles hypocrites. Il dit hautement que, d'après lui, le Christianisme a trompé les peuples depuis dix-huit cents ans; il proclame, dans un autre article, que l'Eglise est un danger pour la société civile; il prêche contre elle, contre son clergé, contre ses institutions, une véritable croisade. Il défend en un mot la politique de la gauche et de l'extrême-gauche de la Chambre des députés.

Cette politique est celle qui jette en ce moment le trouble dans le pays, qui inquiète les intérêts, qui alarme les consciences et qui méconnaît tous les hommes d'opinions modérées.

Cette politique, nous la repoussons et puisqu'on a fait la République, nous voulons, nous, qu'elle soit respectueuse de tous les droits et de toutes les libertés, qu'elle serve la cause de la France et non les intérêts d'une faction.

Et nous avons la ferme conviction que bon nombre de nos adversaires d'hier, deviendront nos alliés dans les luttes de demain, parce qu'ils se souviendront de cette parole si sage et si profonde: « La République sera conservatrice ou elle ne sera pas. »

Elle prit dans ses bras, l'y serra avec la double passion de la tendresse et de la reconnaissance, et fut tentée de l'embrasser brusquement comme un trésor précieux. Moitié riant, moitié confus de cette secrète velléité, il la repoussa doucement devant lui, la tenant à distance de ses bras tendus, toujours sous la pleine lumière, pour mieux la voir.

On écrit de Paris, au journal le Nord, de Bruxelles qui a toujours été favorable aux gauches:

« Si la majorité de l'opinion s'est ralliée à la forme républicaine, surtout à l'égard des élections sénatoriales, elle l'a fait uniquement en s'appuyant sur cette idée que la République qu'il s'agissait de consacrer, si républicaine qu'elle pût être, serait un gouvernement stable, modéré, modeste, quelque chose d'analogue au régime Dufaure, en moins les trahissements et les intrigues de la soi-disant défection du Sénat et de la Chambre des députés pourrait quelquefois encourager.

En résumé, le mot de la phase présente, est déception. Sous prétexte du régime absolu et purement républicain, on a vu simplement l'accaparement des places par un personnel souvent infidèle, nous n'avons eu que des ministres d'une insuffisance manifeste, une réhabilitation méthodique de la Commune; ce qui est plus grave encore, la désorganisation préméditée de la police, des crises en permanence de ce genre, des perturbateurs qu'aucun de ceux que l'opposition républicaine attribuait à l'empire. Comment voulez-vous que l'opinion ne devienne pas hésitante? Dans six mois, si les républicains radicaux existent dans la voie où ils sont entrés, soyez certain que l'opinion sera absolument retournée, et qu'ils sentiront contre eux un courant aussi fort que l'état, dans leurs sens, le courant suscité par le régime.

Les républicains depuis qu'ils occupent le pouvoir sans contradiction et sans contre-poids, semblent prendre à tâche de justifier les prédictions les plus amères des conservateurs. — Vous les voyez à l'œuvre, disent-ils à ceux qui avaient supposé que le parti républicain était un parti éduqué et perfectionné, capable de fournir au pays un président d'un gouvernement raisonnable et régulier; vous les voyez! Depuis qu'ils sont les maîtres incontestés de l'Etat, depuis qu'ils ont perdu de ce dernier leur forme par un Sénat d'ancien et d'ancien régime, ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour se débarrasser de ce qu'ils ont appelé le meilleur, mais comme le seul actuellement possible des régimes, — ce qui représente l'instabilité de l'opinion de la majorité du pays intelligent, — voudraient, disions-nous, devenir les maîtres exclusifs et intolérants de l'Etat, à partir de ce jour on reconnaît que la République n'est qu'un moyen, et que le but est exclusivement républicain, elle disparaît pour faire place à la République-révolutionnaire, laquelle suivra son inévitable cours et aboutira, après une phase plus ou moins longue de spasmes et de violences, à la réaction normale dont toutes les histoires du monde donnent la formule.

Avions-nous tort de pronostiquer tout cela? disent les anciens conservateurs en se frottant les mains. Nous ne voulons pas nous croire, vous supposez les républicains améliorés et assagis, contempnez-les! leur régime n'a pas un trimestre, il n'y a pas une faute qu'ils aient évitée, et ce n'est rien de comparaison de ce qu'ils se permettent.

Le mot de M. Thiers est demeuré toujours en situation: « L'avenir est réservé au plus sage. » Par comparaison les républicains jusqu'à ce jour, s'étaient montrés les plus politiques, ils ont fait preuve d'une relative sagesse. Faut-il croire décidément que cette sagesse est pour eux incompatible avec le plein succès? qu'ils sont bons comme critiques, mais incapables de faire des pièces? que la République n'est habitable qu'à condition que les républicains n'y soient pas prépondérants? Il reste bien évident qu'on ne peut pas sortir de la République; mais on sortira au besoin des républicains, car il y a un minimum d'esprit dans le politique, surtout, on ne peut pas se passer indéfiniment.

La prière dans ses bras, l'y serra avec la double passion de la tendresse et de la reconnaissance, et fut tentée de l'embrasser brusquement comme un trésor précieux. Moitié riant, moitié confus de cette secrète velléité, il la repoussa doucement devant lui, la tenant à distance de ses bras tendus, toujours sous la pleine lumière, pour mieux la voir.

Il faut les yeux du cœur pour vous reconnaître, chère Marie-Anne, murmura-t-il avec un attendrissement qui, du cœur, lui montait aux lèvres.

— Je suis si heureuse!... répondit-elle en laissant ses yeux ravis parler plus longtemps qu'elle ne pouvait le faire. — Et vous l'avez dit si bien, dit-il encore, tandis que son regard et sa main s'arrêtaient tout à tour sur les six petites têtes. — Ils sont charmants!... vous allez bien les aimer!

MISE EN ACCUSATION DES HOMMES DU QUATRE SEPTEMBRE

Dans la séance du 6 mars 1871 M. Louis Blanc prenait la parole, et au milieu d'un profond silence, déclarait qu'au nom d'un certain nombre de ses collègues et au sien, il venait déposer sur le bureau une proposition d'accusation, mais inévitable. Voici le texte de cette proposition:

« Considérant que l'ex-gouvernement de la Défense nationale, siégeant à Paris, a fait compte au pays, des actes politiques et militaires de son administration; »

« Que, parmi ces actes, il en est qui, aux yeux des sous-signés, ont constitué un grand abus de pouvoir, d'autres qui, au lieu de contribuer au succès de la défense, ont amené la déchéance capitulative de Paris; qu'il est nécessaire d'approfondir cette question pour deux raisons: d'une haute portée l'une et l'autre, savoir: l'honneur de la République, et qui ne doit pas demeurer responsable devant le monde et devant l'histoire des fautes de ceux qui l'ont compromise; et la justice que la population de Paris, dont l'héroïsme a été sa inspiration amant, selon toute probabilité, sauvé la capitale et fait à la France de meilleures destinées, »

« Les membres de l'ex-gouvernement de la Défense nationale rendront compte, le jour qui fixera l'Assemblée, de la manière dont ils ont exercé le pouvoir; »

« Il sera fait immédiatement dépôt des procès-verbaux des délibérations du gouvernement et de toutes les pièces et documents propres à éclairer le jugement de l'Assemblée. »

En ce moment, le Parlement belge discute le Budget de l'Instruction publique, dont le département est devenu un ministère. Pour faire juger en France qui est le ministre, M. Van Humbeek, colonel de la garde civique luxembourgeoise, emprunte quelques lignes au compte-rendu officiel de la séance d'hier, 5 mars.

Dans cette séance, un brillant député catholique, M. Prosper Cornesse, ancien ministre de la justice, a pris M. Van Humbeek à partie et l'a forcé d'avouer la paternité d'un infâme discours prononcé en 1861, à la loge des francs-maçons d'Anvers.

Voici l'extrait du compte-rendu de la séance d'hier. Il en apprendra plus à nos lecteurs que nous ne pourrions leur en dire sur les hommes qui débient qui métamorphosait sa vie tout entière!

Van Humbeek, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-de-Victoires, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

« Ouï, disait M. Van Humbeek, oui, un cadavre est sur le monde; il n'est pas le progrès; ce cadavre du passé, qu'il appelle par son nom, n'est que le cadavre du progrès; ce cadavre du passé, non est cadavre, mais est un cadavre, non pas dans certains préceptes d'hier, mais dans les maximes qui sont communes avec les autres sectes chrétiennes et se confondent avec celle de la morale universelle, mais dans ses dogmes oppressifs, qui paralysent partout le moralisme et ne veulent permettre au citoyen de penser que par l'intermédiaire du prêtre; astucieusement combinée par des pontifes habiles pour un but de domination universelle. C'est ce cadavre, mes FF., que nous avons aujourd'hui regardé en face.

« Si nous ne l'avons pas jeté dans la fosse, nous l'avons soigné de la manière à l'en rapprocher de quelques pas. C'est un grand résultat, et nous le devons à nos FF. d'Anvers, nous les remercions chaleureusement, maçonnerieusement. »

« M. DEFRÉ (Gauche extrême). — Il y a prescription, l'ère à gauche. — « Gauche. — Nous avons vu cela hier dans le Courrier de Bruxelles. (Nouveaux rires.) M. CORNESSE. — C'est donc bien le catholicisme, la religion de la Belgique, que M. Van Humbeek visait, il n'y a donc pas prescription, puisque M. Van Humbeek a maintenu ses idées hier. M. VAN HUMBECK, ministre irrité et embarrassé. — Je vous défie le droit de contester mes explications d'hier. M. CORNESSE. — Je vous conteste le droit de vous fâcher. On a toujours tort de se fâcher. M. VAN HUMBECK furieux. — Si! si! Je vous somme de tenir compte de mes explications. M. CORNESSE. — Vos explications, j'ai le droit de les apprécier. (M. Van Humbeek bondit sur son banc.) M. VAN HUMBECK. — M. Van Humbeek et l'engagement à se faire. M. CORNESSE. — Que reste-t-il du catholicisme en rejetant les dogmes, la hiérarchie et la discipline? Il n'en reste rien. M. VAN HUMBECK. — Il resta les préceptes. M. JOTTRAND. (Extrême-Gauche). — Très bien! M. RARA. — Non! non! M. CORNESSE. — Le pays a pris acte de ces déclarations. M. RARA. — Nous sommes incompétents pour examiner le catholicisme. M. CORNESSE. — M. Van Humbeek a essayé de saboter sous l'autorité de M. de Montalembert, il n'a rien dit de semblable. Il n'a jamais rejeté les dogmes, les croyances, la hiérarchie du catholicisme. Votre appel à l'hier n'est qu'une échappatoire. L'orateur lit le discours prononcé par M. de Montalembert en 1863. Dans ce discours, visé par M. Van Humbeek, il est dit que la société moderne ne pourra se sauver que dans les bras du catholicisme intégral. Ce langage est le contre pied du langage de M. Van Humbeek! Quant à l'ancien régime, il n'est dans la pensée de personne de le rétablir aujourd'hui. M. Van Humbeek a voulu frapper le clergé, et c'est enfin qu'on sache bien que ses mesures sont avant tout hostiles à la religion, que l'on a bien fait de révéler ici les paroles sinistres prononcées en 1864 par M. Van Humbeek. Interruption à gauche. Elles éclaircissent toute la politique du Gouvernement. Nous saurons quand on vendra nous dire que l'on veut pas nuire à la religion! M. RARA. — Nous voulons qu'elle soit sincère! M. CORNESSE. — Nous saurons percer à jour cette hypocrisie et nous montrerons au

« M. VAN HUMBECK, ministre irrité et embarrassé. — Je vous défie le droit de contester mes explications d'hier. M. CORNESSE. — Je vous conteste le droit de vous fâcher. On a toujours tort de se fâcher. M. VAN HUMBECK furieux. — Si! si! Je vous somme de tenir compte de mes explications. M. CORNESSE. — Vos explications, j'ai le droit de les apprécier. (M. Van Humbeek bondit sur son banc.) M. VAN HUMBECK. — M. Van Humbeek et l'engagement à se faire. M. CORNESSE. — Que reste-t-il du catholicisme en rejetant les dogmes, la hiérarchie et la discipline? Il n'en reste rien. M. VAN HUMBECK. — Il resta les préceptes. M. JOTTRAND. (Extrême-Gauche). — Très bien! M. RARA. — Non! non! M. CORNESSE. — Le pays a pris acte de ces déclarations. M. RARA. — Nous sommes incompétents pour examiner le catholicisme. M. CORNESSE. — M. Van Humbeek a essayé de saboter sous l'autorité de M. de Montalembert, il n'a rien dit de semblable. Il n'a jamais rejeté les dogmes, les croyances, la hiérarchie du catholicisme. Votre appel à l'hier n'est qu'une échappatoire. L'orateur lit le discours prononcé par M. de Montalembert en 1863. Dans ce discours, visé par M. Van Humbeek, il est dit que la société moderne ne pourra se sauver que dans les bras du catholicisme intégral. Ce langage est le contre pied du langage de M. Van Humbeek! Quant à l'ancien régime, il n'est dans la pensée de personne de le rétablir aujourd'hui. M. Van Humbeek a voulu frapper le clergé, et c'est enfin qu'on sache bien que ses mesures sont avant tout hostiles à la religion, que l'on a bien fait de révéler ici les paroles sinistres prononcées en 1864 par M. Van Humbeek. Interruption à gauche. Elles éclaircissent toute la politique du Gouvernement. Nous saurons quand on vendra nous dire que l'on veut pas nuire à la religion! M. RARA. — Nous voulons qu'elle soit sincère! M. CORNESSE. — Nous saurons percer à jour cette hypocrisie et nous montrerons au

« M. VAN HUMBECK, ministre irrité et embarrassé. — Je vous défie le droit de contester mes explications d'hier. M. CORNESSE. — Je vous conteste le droit de vous fâcher. On a toujours tort de se fâcher. M. VAN HUMBECK furieux. — Si! si! Je vous somme de tenir compte de mes explications. M. CORNESSE. — Vos explications, j'ai le droit de les apprécier. (M. Van Humbeek bondit sur son banc.) M. VAN HUMBECK. — M. Van Humbeek et l'engagement à se faire. M. CORNESSE. — Que reste-t-il du catholicisme en rejetant les dogmes, la hiérarchie et la discipline? Il n'en reste rien. M. VAN HUMBECK. — Il resta les préceptes. M. JOTTRAND. (Extrême-Gauche). — Très bien! M. RARA. — Non! non! M. CORNESSE. — Le pays a pris acte de ces déclarations. M. RARA. — Nous sommes incompétents pour examiner le catholicisme. M. CORNESSE. — M. Van Humbeek a essayé de saboter sous l'autorité de M. de Montalembert, il n'a rien dit de semblable. Il n'a jamais rejeté les dogmes, les croyances, la hiérarchie du catholicisme. Votre appel à l'hier n'est qu'une échappatoire. L'orateur lit le discours prononcé par M. de Montalembert en 1863. Dans ce discours, visé par M. Van Humbeek, il est dit que la société moderne ne pourra se sauver que dans les bras du catholicisme intégral. Ce langage est le contre pied du langage de M. Van Humbeek! Quant à l'ancien régime, il n'est dans la pensée de personne de le rétablir aujourd'hui. M. Van Humbeek a voulu frapper le clergé, et c'est enfin qu'on sache bien que ses mesures sont avant tout hostiles à la religion, que l'on a bien fait de révéler ici les paroles sinistres prononcées en 1864 par M. Van Humbeek. Interruption à gauche. Elles éclaircissent toute la politique du Gouvernement. Nous saurons quand on vendra nous dire que l'on veut pas nuire à la religion! M. RARA. — Nous voulons qu'elle soit sincère! M. CORNESSE. — Nous saurons percer à jour cette hypocrisie et nous montrerons au

« M. VAN HUMBECK, ministre irrité et embarrassé. — Je vous défie le droit de contester mes explications d'hier. M. CORNESSE. — Je vous conteste le droit de vous fâcher. On a toujours tort de se fâcher. M. VAN HUMBECK furieux. — Si! si! Je vous somme de tenir compte de mes explications. M. CORNESSE. — Vos explications, j'ai le droit de les apprécier. (M. Van Humbeek bondit sur son banc.) M. VAN HUMBECK. — M. Van Humbeek et l'engagement à se faire. M. CORNESSE. — Que reste-t-il du catholicisme en rejetant les dogmes, la hiérarchie et la discipline? Il n'en reste rien. M. VAN HUMBECK. — Il resta les préceptes. M. JOTTRAND. (Extrême-Gauche). — Très bien! M. RARA. — Non! non! M. CORNESSE. — Le pays a pris acte de ces déclarations. M. RARA. — Nous sommes incompétents pour examiner le catholicisme. M. CORNESSE. — M. Van Humbeek a essayé de saboter sous l'autorité de M. de Montalembert, il n'a rien dit de semblable. Il n'a jamais rejeté les dogmes, les croyances, la hiérarchie du catholicisme. Votre appel à l'hier n'est qu'une échappatoire. L'orateur lit le discours prononcé par M. de Montalembert en 1863. Dans ce discours, visé par M. Van Humbeek, il est dit que la société moderne ne pourra se sauver que dans les bras du catholicisme intégral. Ce langage est le contre pied du langage de M. Van Humbeek! Quant à l'ancien régime, il n'est dans la pensée de personne de le rétablir aujourd'hui. M. Van Humbeek a voulu frapper le clergé, et c'est enfin qu'on sache bien que ses mesures sont avant tout hostiles à la religion, que l'on a bien fait de révéler ici les paroles sinistres prononcées en 1864 par M. Van Humbeek. Interruption à gauche. Elles éclaircissent toute la politique du Gouvernement. Nous saurons quand on vendra nous dire que l'on veut pas nuire à la religion! M. RARA. — Nous voulons qu'elle soit sincère! M. CORNESSE. — Nous saurons percer à jour cette hypocrisie et nous montrerons au

« M. VAN HUMBECK, ministre irrité et embarrassé. — Je vous défie le droit de contester mes explications d'hier. M. CORNESSE. — Je vous conteste le droit de vous fâcher. On a toujours tort de se fâcher. M. VAN HUMBECK furieux. — Si! si! Je vous somme de tenir compte de mes explications. M. CORNESSE. — Vos explications, j'ai le droit de les apprécier. (M. Van Humbeek bondit sur son banc.) M. VAN HUMBECK. — M. Van Humbeek et l'engagement à se faire. M. CORNESSE. — Que reste-t-il du catholicisme en rejetant les dogmes, la hiérarchie et la discipline? Il n'en reste rien. M. VAN HUMBECK. — Il resta les préceptes. M. JOTTRAND. (Extrême-Gauche). — Très bien! M. RARA. — Non! non! M. CORNESSE. — Le pays a pris acte de ces déclarations. M. RARA. — Nous sommes incompétents pour examiner le catholicisme. M. CORNESSE. — M. Van Humbeek a essayé de saboter sous l'autorité de M. de Montalembert, il n'a rien dit de semblable. Il n'a jamais rejeté les dogmes, les croyances, la hiérarchie du catholicisme. Votre appel à l'hier n'est qu'une échappatoire. L'orateur lit le discours prononcé par M. de Montalembert en 1863. Dans ce discours, visé par M. Van Humbeek, il est dit que la société moderne ne pourra se sauver que dans les bras du catholicisme intégral. Ce langage est le contre pied du langage de M. Van Humbeek! Quant à l'ancien régime, il n'est dans la pensée de personne de le rétablir aujourd'hui. M. Van Humbeek a voulu frapper le clergé, et c'est enfin qu'on sache bien que ses mesures sont avant tout hostiles à la religion, que l'on a bien fait de révéler ici les paroles sinistres prononcées en 1864 par M. Van Humbeek. Interruption à gauche. Elles éclaircissent toute la politique du Gouvernement. Nous saurons quand on vendra nous dire que l'on veut pas nuire à la religion! M. RARA. — Nous voulons qu'elle soit sincère! M. CORNESSE. — Nous saurons percer à jour cette hypocrisie et nous montrerons au

« M. VAN HUMBECK, ministre irrité et embarrassé. — Je vous défie le droit de contester mes explications d'hier. M. CORNESSE. — Je vous conteste le droit de vous fâcher. On a toujours tort de se fâcher. M. VAN HUMBECK furieux. — Si! si! Je vous somme de tenir compte de mes explications. M. CORNESSE. — Vos explications, j'ai le droit de les apprécier. (M. Van Humbeek bondit sur son banc.) M. VAN HUMBECK. — M. Van Humbeek et l'engagement à se faire. M. CORNESSE. — Que reste-t-il du catholicisme en rejetant les dogmes, la hiérarchie et la discipline? Il n'en reste rien. M. VAN HUMBECK. — Il resta les préceptes. M. JOTTRAND. (Extrême-Gauche). — Très bien! M. RARA. — Non! non! M. CORNESSE. — Le pays a pris acte de ces déclarations. M. RARA. — Nous sommes incompétents pour examiner le catholicisme. M. CORNESSE. — M. Van Humbeek a essayé de saboter sous l'autorité de M. de Montalembert, il n'a rien dit de semblable. Il n'a jamais rejeté les dogmes, les croyances, la hiérarchie du catholicisme. Votre appel à l'hier n'est qu'une échappatoire. L'orateur lit le discours prononcé par M. de Montalembert en 1863. Dans ce discours, visé par M. Van Humbeek, il est dit que la société moderne ne pourra se sauver que dans les bras du catholicisme intégral. Ce langage est le contre pied du langage de M. Van Humbeek! Quant à l'ancien régime, il n'est dans la pensée de personne de le rétablir aujourd'hui. M. Van Humbeek a voulu frapper le clergé, et c'est enfin qu'on sache bien que ses mesures sont avant tout hostiles à la religion, que l'on a bien fait de révéler ici les paroles sinistres prononcées en 1864 par M. Van Humbeek. Interruption à gauche. Elles éclaircissent toute la politique du Gouvernement. Nous saurons quand on vendra nous dire que l'on veut pas nuire à la religion! M. RARA. — Nous voulons qu'elle soit sincère! M. CORNESSE. — Nous saurons percer à jour cette hypocrisie et nous montrerons au